

## BTS SPSSS – Services et prestations des secteurs sanitaire et social

### Présentation

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Services et prestations des secteurs sanitaire et social participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs.

Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il s'inscrit son activité dans une logique de réseau.

Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales... Dans son cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès aux droits, il propose des services et prestations, il organise et gère leur mise en œuvre, il contribue au système d'information.

Il participe à l'évolution de la structure et, selon la structure employeur, il peut assurer la coordination et l'animation d'équipe.

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect des obligations légales et contractuelles, des procédures internes, avec une marge d'autonomie définie avec l'employeur.

### Pédagogie

C'est un diplôme de niveau bac +2, diplôme d'Etat de niveau 5 délivré par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il se prépare en alternance régie par un contrat de professionnalisation, d'apprentissage, une période de professionnalisation ou par convention de stage. Au travers d'une relation tripartite coordonnée (Entreprise, l'apprenant, Centre de Formation), la pédagogie de

l'alternance permet d'acquérir, pas à pas, de façon individualisée les compétences et savoirs professionnels liés à l'exercice du métier. L'apprenant est salarié de l'entreprise avec un contrat de travail CDD ou CDI ou stagiaire par le biais d'un stage conventionné.

En initial, la durée totale de stage en entreprise sur l'ensemble de la période de formation est de 13 semaines. Au cours des deux années de formation, les étudiants sont amenés à réaliser deux stages. Ils sont répartis avec une période d'une durée minimale de 6 semaines la première année et de 7 semaines la seconde.

### Métiers & Débouchés

- Gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale,
- Responsable de secteur en service d'aide à domicile,
- Coordonnateur d'activités sociales,
- Assistant aux délégués à la tutelle, coordonnateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil,
- Assistant médical dans des centres de lutte contre le cancer,
- Conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire

### Poursuite d'études

- Licence professionnelle :
- Licence du champ sanitaire et social

### Cursus et conditions d'admission

Cursus sur 2 ans

Le BTS SP3S est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat avec une spécialité adaptée : bac général, bac ST2S, bac STMG, bac pro Accompagnement, soins et service à la personne ...

Les évaluations se font sur dossier à remplir sur cette page de note site : [www.estya.com/fr/admission](http://www.estya.com/fr/admission) répondez au questionnaire et déposez les documents demandés (CV, Lettre de Motivation, 2 derniers relevés de notes et dernier diplôme).

# Programme

## BTS SPSSS – Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social

(120 crédits ECTS) - Diplôme d'Etat délivré par l'Education Nationale

Modules de formation	Unité	Première année		Seconde Année	
		Crédits ECTS	Volume horaire	Crédits ECTS	Volume horaire
E1 - Culture générale et expression	U1				
E1.1 – Français	U11	7	81	6	72
E1.2 – Anglais	U12	5	54	4	48
A Institutions et réseaux	A	11	120		
B Publics	B	8	90	4	50
C Prestations et services	C	2	20	10	110
D Techniques de l'information et de la communication professionnelle	D	12	130	4	40
E Ressources humaines	E			7	75
F Techniques de gestion administrative et financière	F	7	80	8	85
G Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social	G	9	100	12	130
Action professionnelle	U6			6	65
<b>Totaux</b>		<b>60</b>	<b>675</b>	<b>60</b>	<b>675</b>
<b>Stage en entreprise</b>		<b>6 Semaines</b>		<b>7 Semaines</b>	

## Conditions d'Examen

L'examen final se déroule selon les directives des ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Les modalités sont décrites dans les référentiels et les circulaires communiquées chaque année. Les épreuves se déroulent par modules en examen oral ou écrit.